

Groupe Aecon Inc.

Rapport de gestion

30 juin 2018

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion portant sur les résultats d'exploitation et la situation financière consolidés de Groupe Aecon Inc. (« Aecon » ou la « société ») doit être lu à la lumière des états financiers consolidés résumés intermédiaires et des notes annexes de la société pour l'exercice clos le 30 juin 2018 et le rapport de gestion annuel de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Le présent rapport de gestion a été établi en date du 26 juillet 2018. Des informations supplémentaires au sujet d'Aecon se trouvent dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), à l'adresse www.sedar.com, et comprennent la notice annuelle d'Aecon, de même que d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières et documents d'information continue.

Plan d'arrangement proposé (abandonné)

Le 26 octobre 2017, la société a conclu avec CCCC International Holding Limited et 10465127 Canada Inc. (collectivement, « CCCI ») une convention d'arrangement (la « convention d'arrangement ») selon laquelle CCCI s'engage à acquérir, sous réserve des conditions usuelles, la totalité des actions ordinaires émises et en circulation d'Aecon pour une contrepartie en trésorerie de 20,37 \$ par action ordinaire par la voie d'un plan d'arrangement réalisé en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'« arrangement »).

Le 23 mai 2018, la société a été informée d'un décret rendu par le gouverneur général en conseil en vertu de la *Loi sur Investissement Canada* enjoignant à CCCI de ne pas mettre en œuvre son projet d'acquisition visant Aecon. L'arrangement intervenu entre Aecon et CCCI n'aura donc pas de suite.

Introduction

Au début de 2018, les secteurs de l'énergie et des mines ont été regroupés en un seul secteur intégré des activités industrielles pour refléter la nouvelle structure de gestion opérationnelle de la société et mettre à profit la stratégie commerciale « une Aecon unie et unique » afin d'unir les forces du groupe Aecon et d'exploiter les synergies qui en découlent.

La société mène actuellement des activités dans trois principaux secteurs de l'industrie de la construction et des infrastructures, soit celui des infrastructures, des activités industrielles et des concessions.

Le secteur des infrastructures comprend tous les aspects de la construction d'infrastructures publiques et privées, principalement au Canada et, sur une base sélective, ailleurs dans le monde. Le secteur des infrastructures est essentiellement centré sur les activités suivantes :

INFRASTRUCTURES	
Secteur	Services visés
Transport	• Routes et ponts • Transport ferroviaire et transport en commun • Construction de routes municipales • Production d'asphalte et d'agréats • Conception et ingénierie de matériaux • Fondations

INFRASTRUCTURES	
Secteur	Services visés
Projets d'envergure	• Projets hydroélectriques • Tunnels et stations de transport en commun • Installations maritimes • Grandes infrastructures de transport civil • Installations de traitement de l'eau • Systèmes mécaniques • Aéroports

Le secteur des activités industrielles offre un ensemble complet de services aux intervenants de l'industrie, principalement aux marchés de l'énergie et des mines, notamment des services de construction et de fabrication industrielles conventionnelles comme la construction en usine ainsi que la construction de sites, la fabrication et l'assemblage modulaire, de même que des activités d'extraction sous contrat. Le secteur des activités industrielles offre des services clés en main qui renforcent les capacités et les services industriels et de fabrication de la société partout au Canada, en mettant l'accent sur des services de construction qui s'étendent sur tout le cycle de vie d'un projet, de la préparation des sites et de l'enlèvement des morts-terrains à la réhabilitation de l'environnement en passant par l'extraction et le traitement des ressources. Les activités industrielles sont principalement concentrées au Canada et axées sur les secteurs suivants :

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES	
Secteur	Services visés
Construction industrielle conventionnelle	• Exploitation de systèmes de drainage par gravité au moyen de vapeur (DGMV) dans le secteur des sables bitumineux • Construction de plateformes d'exploitation clés en main et aménagement de terrains • Usines de gaz naturel liquéfié (GNL) • Installations de compression de gaz • Usines thermiques et hydrauliques • Gaz naturel • Énergies renouvelables • Fabrication (conduits, moulages d'acier sur mesure) • Modularisation et installation sur place • Entretien d'usines • Aménagement de sites miniers, y compris les services d'enlèvement et d'empilement des morts-terrains • Services de réhabilitation environnementale • Entreposage du minerai • Travaux mécaniques lourds • Installations de traitement complètes
Centrales nucléaires	• Services complets d'ingénierie-approvisionnement-construction • Remplacement de composants pour réacteur nucléaire • Révision, modernisation et modification de systèmes de centrales • Entretien et dépannage en cas de panne • Sites et installations de gestion des déchets nucléaires • Fabrication de modules intégrés, de conteneurs de stockage, d'équipements et de composants de centrale • Fabrication de structures et de conduits • Remplacement de canaux de combustible uniques ou multiples pour réacteurs CANDU • Entretien et révision de turbogénératrices • Construction et entretien de centrales • Déclassement d'installations

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES	
Secteur	Services visés
Services publics	• Construction de pipelines pétroliers et gaziers et programmes d'intégrité • Infrastructures de télécommunication • Réseaux de transport et de distribution électrique • Construction de réseaux d'aqueduc et d'égout • Systèmes énergétiques de quartier • Services de localisation • Lignes de transmission de haute tension

Le secteur des concessions comprend l'élaboration, le financement, la construction et l'exploitation de projets d'infrastructures, par la voie d'ententes de construction-exploitation-transfert, d'ententes de construction-possession-exploitation-transfert et d'autres partenariats entre les secteurs public et privé. Le secteur des concessions est principalement centré sur les activités suivantes :

CONCESSIONS	
Activités	Services visés
Financement de projets	• Conception de projets de partenariat public-privé au Canada et à l'échelle internationale • Solutions de financement privé
Élaboration de projets	• Établissement de partenariats stratégiques efficaces • Direction ou participation active à des équipes d'élaboration de projets
Construction et exploitation	• Intégration en douceur des services offerts par tous les participants au projet • Canalisation des forces et des capacités d'Aecon

Au Canada, le secteur de la construction est de nature saisonnière pour les sociétés comme Aecon, qui réalisent une importante part de leurs travaux à l'extérieur, surtout en ce qui concerne les travaux routiers et les travaux liés aux services publics. Par conséquent, moins de travaux sont exécutés en hiver et au début du printemps qu'en été et en automne. Ainsi, par le passé, les résultats d'Aecon ont toujours suivi un schéma saisonnier, les produits et le bénéfice étant habituellement moins élevés au premier semestre de l'exercice, et tout particulièrement au premier trimestre, qu'au deuxième semestre. C'est pourquoi les résultats d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement révélateurs de ceux d'un autre trimestre ni de ceux de l'ensemble de l'exercice.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés prospectifs soient fondés sur les données actuellement disponibles sur la concurrence, la situation financière, la conjoncture économique et les plans d'exploitation, ils sont assujettis à certains risques et à certaines incertitudes. En plus des événements qui peuvent survenir qui sont indépendants de la volonté d'Aecon, d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels ou futurs d'Aecon diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement dans les présentes, par exemple les risques associés à un placement dans les actions ordinaires d'Aecon et les risques associés à ses activités, tels que les risques liés à l'échéancier des projets, aux coûts et aux dépenses imprévus, à la conjoncture de marché et du secteur, de même que les risques d'exploitation et d'atteinte à la réputation, tels que les risques liés à des projets d'envergure et les facteurs contractuels.

Les facteurs de risque sont décrits plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la société datée du 27 mars 2018, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des énoncés concernant l'exploitation, les activités, la situation financière, les

résultats financiers prévus, le rendement, les projections, les objectifs, les stratégies et les perspectives d'Aecon. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître par l'emploi de termes comme « va », « planifie », « est d'avis », « prévoit », « estime », « a l'intention de », « devrait » ou la forme négative de ces termes. D'autres facteurs importants, outre ceux dont il est fait mention dans le présent document, pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs d'Aecon et faire en sorte que ses résultats réels diffèrent sensiblement de ceux formulés dans les énoncés prospectifs. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Aecon ne s'engage aucunement à mettre à jour ou à réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date à laquelle ils sont publiés.

NORMES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR ET MESURES COMPLÉMENTAIRES AUX MESURES PCGR

Le présent rapport de gestion renferme certaines mesures financières hors PCGR ou complémentaires aux mesures PCGR (les « principes comptables généralement reconnus du Canada ») afin d'aider le lecteur à interpréter le rendement de la société. Ces mesures hors PCGR n'ont pas de définition normalisée, si bien qu'elles ne sont pas comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs et ne devraient pas être considérées isolément ni constituer un substitut aux mesures de rendement établies conformément aux PCGR.

La direction utilise les mesures financières non conformes ou complémentaires aux PCGR pour analyser et évaluer le rendement au chapitre de l'exploitation. Aecon croit également que les mesures financières hors PCGR ou complémentaires aux PCGR figurant ci-dessous sont fréquemment utilisées dans le milieu de l'investissement aux fins d'évaluation, qu'elles sont des mesures complémentaires utiles de la rentabilité et qu'elles fournissent des paramètres pertinents pour l'industrie de la construction. Le résultat attribuable aux actionnaires et le résultat par action constituent les mesures les plus directement comparables établies conformément aux PCGR.

Les termes définis ci-dessous, qui n'apparaissent pas dans le *Manuel de CPA Canada* et qui n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR, sont utilisés dans le présent rapport de gestion.

Mesures financières hors PCGR

Les mesures financières hors PCGR excluent ou incluent des montants qui ne sont pas exclus ou inclus dans les mesures les plus directement comparables calculées et présentées conformément aux PCGR dans les états financiers consolidés.

- Le « **BAIIA ajusté** » correspond au résultat d'exploitation, ajusté pour exclure la dotation aux amortissements, le profit (la perte) à la vente d'actifs et de placements et le résultat net attribuable aux projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, et inclut le BAIIA tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.
- Le « **BAIIA tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence** » s'entend de la quote-part d'Aecon du résultat tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, avant la dotation aux amortissements, le montant net des charges financières et l'impôt sur le résultat.

- La « **marge du BAIIA ajusté** » correspond au BAIIA ajusté, exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires.
- Le « **carnet de commandes** » désigne la valeur totale des travaux qui n'ont pas encore été achevés et qui a) selon un degré de certitude élevé, devraient être exécutés, étant donné l'existence d'un contrat signé ou d'un ordre de travail précisant l'étendue des travaux, leur valeur et le calendrier de leur exécution ou b) ont été attribués à Aecon, comme l'atteste une lettre d'intention ou une convention signée liant les parties et décrivant l'étendue générale des travaux, leur valeur et le calendrier de leur exécution, et pour lesquels la signature d'un contrat officiel est raisonnablement garantie. Les services d'exploitation et d'entretien sont fournis aux termes de contrats d'une durée pouvant aller jusqu'à 30 ans. Afin de présenter des données comparables à celles du carnet de commandes pour les autres catégories d'activité, Aecon limite la durée du carnet de commandes pour les services d'exploitation et d'entretien à la plus courte des deux périodes suivantes, soit la durée du contrat ou les cinq prochaines années.

Mesures financières complémentaires aux mesures PCGR

Des mesures financières complémentaires aux mesures PCGR sont présentées dans les états consolidés du résultat net de la société et ne visent pas à remplacer les autres sous-totaux ou totaux présentés conformément aux IFRS, mais doivent plutôt être évaluées parallèlement à ces mesures IFRS.

- La « **marge brute** » correspond aux produits des activités ordinaires moins les coûts et les charges directs. Le calcul de la marge brute n'inclut pas les frais de commercialisation, frais généraux et frais d'administration (les « FCGA »), la dotation aux amortissements, les profits ou les pertes attribuables à des projets de construction comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, les écarts de change, les intérêts, les profits ou les pertes à la vente d'actifs, l'impôt sur le résultat ni les participations ne donnant pas le contrôle.
- La « **marge bénéficiaire brute** » correspond à la marge brute, exprimée en pourcentage des produits des activités ordinaires.
- Le « **résultat d'exploitation** » correspond au résultat d'exploitation avant le montant net des charges financières, l'impôt sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle.
- La « **marge d'exploitation** » correspond au résultat d'exploitation exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires.

STRATÉGIE COMMERCIALE

Le 23 juillet 2018, la société a annoncé que Jean-Louis Servranckx assumera le rôle de président et chef de la direction de la société à compter du 4 septembre 2018. M. Servranckx compte plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la construction et était tout récemment président et chef de la direction de la division des travaux de génie civil d'Eiffage (maintenant connue sous le nom d'Eiffage Infrastructures), société dont les revenus s'élèvent à plus de 6 G\$ en Europe, en Afrique et au Canada. M. Servranckx est diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Paris et détient une maîtrise en administration des affaires de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD). Il parle couramment l'anglais, le français et l'espagnol.

Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Stratégie commerciale » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2017, qui peut être consulté sur le site Web de la société à l'adresse www.aecon.com ou sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com

FAITS SAILLANTS FINANCIERS CONSOLIDÉS

en millions de dollars (sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Produits des activités ordinaires	754,8 \$	686,2 \$	1 298,1 \$	1 361,0 \$
Marge brute	79,5	71,6	126,5	122,6
Frais de commercialisation, frais généraux et frais d'administration	(43,9)	(45,1)	(91,1)	(93,7)
Produits tirés de projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	2,2	2,1	3,1	3,0
Profit de change	0,3	1,4	1,0	2,5
Profit (perte) à la vente d'actifs	0,1	(0,2)	0,4	(1,3)
Dotation aux amortissements	(25,4)	(24,4)	(49,1)	(45,1)
Résultat d'exploitation	12,8	5,3	(9,4)	(12,0)
Charges financières, montant net	(5,4)	(5,9)	(10,3)	(10,9)
Résultat avant impôt sur le résultat	7,4	(0,6)	(19,7)	(22,9)
Produit d'impôt sur le résultat	1,0	1,4	8,8	5,3
Résultat net	8,4 \$	0,8 \$	(10,8) \$	(17,5) \$
Marge bénéficiaire brute	10,5 %	10,4 %	9,7 %	9,0 %
Frais de commercialisation, frais généraux et frais d'administration en pourcentage des produits des activités ordinaires	5,8 %	6,6 %	7,0 %	6,9 %
BAlIA ajusté	41,4	33,0	45,1	39,8
Marge du BAlIA ajusté	5,5 %	4,8 %	3,5 %	2,9 %
Marge d'exploitation	1,7 %	0,8 %	(0,7) %	(0,9) %
Résultat par action – de base	0,14 \$	0,01 \$	(0,18) \$	(0,30) \$
Résultat par action – dilué	0,13 \$	0,01 \$	(0,18) \$	(0,30) \$
Carnet de commandes			6 443 \$	4 365 \$

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 755 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 69 M\$, ou 10 %, par rapport à ceux du deuxième trimestre de 2017. Cette hausse a été enregistrée en majeure partie dans le secteur des infrastructures (83 M\$) sous l'effet de l'augmentation des produits tirés des projets d'envergure (72 M\$) et des activités de transport (11 M\$). Les produits des activités ordinaires ont également augmenté dans le secteur des concessions (15 M\$). Ces augmentations ont toutefois été neutralisées en partie par le recul des produits des activités ordinaires dans le secteur des activités industrielles (21 M\$) qui a découlé de la diminution du volume des activités liées aux centrales nucléaires (33 M\$) et à la construction et la fabrication industrielles conventionnelles (12 M\$), partiellement compensée par la hausse des produits tirés des services publics (24 M\$). Les éliminations intersectorielles ont augmenté de 8 M\$ en raison du dédoublement, entre les secteurs des concessions et des infrastructures, des produits tirés du projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes.

Les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 1 298 M\$ pour le premier semestre de 2018, en baisse de 63 M\$, ou 5 %, par rapport à ceux du semestre correspondant de 2017. La baisse la plus marquée a été enregistrée dans le secteur des activités industrielles (171 M\$), où l'augmentation des produits tirés des services publics (14 M\$) n'a que partiellement contrebalancé la diminution des produits tirés des centrales nucléaires (98 M\$) et des services de construction et de fabrication industrielles conventionnelles (87 M\$). Cette diminution a été compensée dans une certaine mesure par la hausse des produits tirés des projets d'envergure (74 M\$) et des activités de transport (10 M\$) dans le secteur des infrastructures (84 M\$).

Le résultat d'exploitation de 12,8 M\$ inscrit pour le deuxième trimestre de 2018 a augmenté de 7,5 M\$ par rapport à celui de 5,3 M\$ pour la période correspondante de 2017, soutenu par une hausse de la marge brute de 7,9 M\$. Cette croissance de la marge brute a été enregistrée principalement dans le secteur des infrastructures (9,8 M\$) par suite de l'augmentation du volume d'activités et de la marge bénéficiaire brute, tant pour les projets d'envergure que pour les activités de transport. La marge brute a également augmenté dans le secteur des concessions (2,8 M\$) en raison du surcroît d'activité lié au projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes. Ces hausses ont été partiellement neutralisées par une baisse de la marge brute dans le secteur des activités industrielles (4,7 M\$) découlant essentiellement d'un ralentissement des activités des centrales nucléaires lié aux volumes, d'une baisse des volumes et de la marge bénéficiaire brute liés aux activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles, ainsi que d'une baisse de la marge bénéficiaire brute tirée des services publics.

La perte d'exploitation de 9,4 M\$ comptabilisée pour le premier semestre de 2018 représente une amélioration de 2,6 M\$ par rapport à la perte d'exploitation de 12,0 M\$ inscrite pour la période correspondante de 2017. Le résultat d'exploitation inscrit pour la première moitié de 2018 reflète l'incidence favorable d'une augmentation de 3,9 M\$ de la marge brute. L'augmentation de la marge brute dans le secteur des infrastructures (9,5 M\$) résulte, dans une large mesure, de l'accroissement des activités liées aux projets d'envergure, tandis que la hausse enregistrée dans le secteur des concessions (8,4 M\$) découle des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur la marge brute du deuxième trimestre mentionnés plus haut. La marge brute dégagée dans le secteur des activités industrielles (4,7 M\$) par les centrales nucléaires et les activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles a reculé en raison des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur la marge brute du deuxième trimestre et dont il est fait mention plus haut. Cette baisse a été partiellement contrebalancée par la hausse des volumes et de la marge bénéficiaire brute tirée des services publics.

Les frais de commercialisation, les frais généraux et les frais d'administration (« FCGA ») inscrits pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018 ont diminué respectivement de 1,1 M\$ et de 2,6 M\$ par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2017. La diminution des FCGA au cours de ces deux périodes tient à la baisse des frais de personnel découlant principalement de la réduction des frais de cessation d'emploi et des coûts de restructuration d'une période à l'autre (baisse de 1,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et de 6,5 M\$ pour le premier semestre de 2018), mais a été partiellement neutralisée par l'augmentation des dépenses qui a découlé de l'opération de vente (maintenant abandonnée) et de l'arrangement subséquent (hausse de 0,8 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et de 3,2 M\$ pour le premier semestre de 2018). Les FCGA en pourcentage des produits des activités ordinaires se sont établis à 5,8 % pour le deuxième trimestre de 2018, en baisse par rapport à 6,6 % pour le deuxième trimestre de 2017, ce qui rend compte à la fois de la diminution des coûts et de l'augmentation des produits des activités ordinaires en 2018. Les FCGA ont affiché une hausse pour la période de six mois close le 30 juin 2018, passant de 6,9 % à 7,0 % sous l'effet de la baisse des produits des activités ordinaires, qui a plus qu'annulé la diminution des coûts enregistrée au premier semestre de 2018.

La participation d'Aecon dans des projets classés, à des fins comptables, comme des coentreprises ou des entreprises associées, et non comme des entreprises communes, est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le résultat tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'est établi à 2,2 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, contre 2,1 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et il s'est chiffré à 3,1 M\$ pour le premier semestre de 2018, contre 3,0 M\$ pour la période correspondante de 2017. Cette augmentation observée à la fois au deuxième trimestre et au premier semestre de l'exercice découle des hausses enregistrées dans le secteur des concessions relativement aux projets de transport léger sur rail menés en Ontario (0,4 M\$ et 0,8 M\$, respectivement), de même que dans le secteur des activités industrielles (0,1 M\$ pour les deux périodes). Ces hausses ont été annulées en grande partie par la diminution dans le secteur des infrastructures (0,4 M\$ et 0,8 M\$, respectivement) par suite de l'achèvement d'un projet qui s'était échelonné sur l'ensemble des périodes correspondantes de 2017.

La dotation aux amortissements s'est chiffrée à 25,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018, en hausse de 1,0 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de 2017, ce qui est essentiellement attribuable au secteur des activités industrielles, où le matériel a fait l'objet d'une utilisation accrue pour soutenir la hausse des activités d'extraction sous contrat et des activités de services publics. Pour le semestre clos le 30 juin 2018, la dotation aux amortissements s'est chiffrée à 49,1 M\$, en hausse de 4,1 M\$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse tient pour l'essentiel à l'utilisation accrue du matériel dans le secteur des activités industrielles, comme il est indiqué plus haut, ainsi qu'à la comptabilisation, sur six mois en 2018, de la dotation aux amortissements aux fins de l'exploitation de la concession aéroportuaire actuelle dans le cadre du projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes. En comparaison, la dotation aux amortissements avait été comptabilisée sur quatre mois seulement en 2017, la société ayant obtenu le projet à la fin du premier trimestre de 2017.

Les charges financières, déduction faite des produits d'intérêts, se sont établies à 5,4 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et à 10,3 M\$ pour le premier semestre de 2018, en baisse respectivement de 0,5 M\$ et de 0,6 M\$ par rapport à celles des périodes correspondantes de 2017.

La note 21 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du 30 juin 2018 présente le rapprochement du produit (de la charge) d'impôt prévu pour le premier semestre de 2018 et l'exercice 2017 selon les taux d'impôt prévus par la loi et le produit (la charge) d'impôt réel comptabilisé pour ces deux périodes.

Le carnet de commandes présenté au 30 juin 2018 s'élevait à 6 443 M\$, contre 4 365 M\$ pour l'exercice précédent. Ce carnet de commandes constitue un nouveau record pour Aecon, puisqu'il est supérieur de 1 554 M\$ au record précédent de 4 889 M\$ établi au deuxième trimestre de 2016. Les nouveaux contrats obtenus au cours du deuxième trimestre et du premier semestre de 2018 ont totalisé respectivement 2 585 M\$ et 3 494 M\$, en comparaison de 687 M\$ et de 1 522 M\$ pour les périodes correspondantes de 2017.

Carnet de commandes (en millions de dollars)	Aux 30 juin	
	2018	2017
Infrastructures	3 968 \$	2 034 \$
Activités industrielles	2 454	2 317
Concessions	21	14
Chiffres consolidés	6 443 \$	4 365 \$

La durée du carnet de commandes, qui correspond à la période au cours de laquelle les travaux prévus dans le carnet de commandes généreront des produits, est présentée dans le tableau ci-dessous :

Durée estimée du carnet de commandes (en millions de dollars)		Aux 30 juin	
		2018	2017
12 prochains mois	2 008 \$	31 %	1 432 \$ 33 %
13 à 24 prochains mois	1 293	20 %	880 20 %
Au-delà	3 142	49 %	2 053 47 %
	6 443 \$	100 %	4 365 \$ 100 %

Aecon ne fait pas entrer dans le calcul de son carnet de commandes le nombre important de contrats et d'ententes déjà conclus pour lesquels le volume de travaux à exécuter ne peut être quantifié de manière fiable ou pour lesquels un nombre minimal d'unités au prix unitaire précisé dans le contrat n'est pas garanti. C'est le cas notamment des contrats temps et matériaux et de certains contrats à prix coûtant majoré et contrats à prix unitaire dont l'étendue de la prestation de services n'est pas définie ou dont le nombre d'unités ne peut être déterminé avec précision. C'est aussi le cas des contrats de conseils en gestion de construction, des contrats de concession et des contrats d'exploitation et d'entretien s'étendant sur plus d'une année dans lesquels la valeur des travaux n'est pas précisée et des ententes de fournisseur privilégié et ententes d'alliances dans lesquelles le client demande la prestation de services au besoin. Aucun produit prévu de ces contrats ou de ces ententes n'entre donc dans le calcul du carnet de commandes. Par conséquent, la valeur des travaux futurs devant être exécutés aux termes de contrats à une date donnée est plus importante que celle du carnet de commandes présenté.

Le carnet de commandes présenté inclut la valeur des produits des activités ordinaires liés au carnet de commandes qui se rapportent aux projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode comptable, le résultat (les produits moins les charges) doit être inclus en un seul montant à l'état consolidé du résultat net de la société et, par conséquent, les produits des activités ordinaires qui forment le carnet de commandes lié à ces projets ne sont pas inclus dans les produits des activités ordinaires déclarés par Aecon. Au 30 juin 2018, la valeur du carnet de commandes liée aux projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence s'élevait à néant (0,5 M\$ au 30 juin 2017).

De plus amples renseignements concernant chacun des secteurs sont présentés ci-après, sous la rubrique « Informations sectorielles ».

INFORMATIONS SECTORIELLES

INFRASTRUCTURES

Faits saillants financiers

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Produits des activités ordinaires	320,4 \$	237,4 \$	473,1 \$	389,1 \$
Marge brute	32,1 \$	22,3 \$	32,3 \$	22,8 \$
BAIIA ajusté	18,1 \$	8,6 \$	1,7 \$	(7,0) \$
Résultat d'exploitation	13,0 \$	3,5 \$	(7,7) \$	(16,3) \$
Marge bénéficiaire brute	10,0 %	9,4 %	6,8 %	5,9 %
Marge du BAIIA ajusté	5,7 %	3,6 %	0,3 %	(1,8) %
Marge d'exploitation	4,0 %	1,5 %	(1,6) %	(4,2) %
Carnet de commandes			3 968 \$	2 034 \$

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, le secteur des infrastructures a comptabilisé des produits des activités ordinaires de 320 M\$, soit 83 M\$, ou 35 %, de plus que pour la période correspondante de 2017. Les produits tirés des projets d'envergure ont enregistré une hausse (72 M\$) attribuable en grande partie à l'intensification des activités liées aux projets de transport léger sur rail dans l'est du Canada, aux projets de centrales hydroélectriques et de traitement des eaux usées dans l'Ouest canadien, ainsi qu'au projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes. Les produits tirés des activités de transport ont également progressé d'une période à l'autre (11 M\$) en raison de l'accroissement des activités de construction de routes dans l'Ouest canadien.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, les produits des activités ordinaires se sont chiffrés à 473 M\$, en hausse de 84 M\$, ou 22 %, par rapport à ceux de la période correspondante de 2017. La croissance des produits tirés des projets d'envergure (74 M\$) et des activités de transport (10 M\$) est attribuable aux mêmes facteurs que ceux qui sont évoqués plus haut pour expliquer l'écart entre les produits du deuxième trimestre de 2018 et ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation dégagé par le secteur des infrastructures s'est établi à 13,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 juin 2018, en hausse de 9,5 M\$ par rapport à celui de 3,5 M\$ inscrit pour le trimestre correspondant de 2017. Le résultat d'exploitation tiré des projets d'envergure a augmenté de 8,7 M\$ en raison principalement de la hausse des volumes et de la marge bénéficiaire brute générée par les projets dans l'est du Canada. Le résultat d'exploitation a également progressé dans le secteur du transport (0,8 M\$), par suite surtout de l'intensification des activités de construction de routes.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le secteur des infrastructures a comptabilisé une perte d'exploitation de 7,7 M\$, ce qui représente une amélioration de 8,7 M\$ par rapport à la perte d'exploitation de 16,3 M\$ qui avait été inscrite pour la période correspondante de 2017. Le résultat d'exploitation tiré des projets d'envergure a augmenté de 9,9 M\$ en raison des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur le résultat d'exploitation du deuxième trimestre et qui sont mentionnés plus haut. La perte d'exploitation liée aux activités de transport a augmenté de 1,3 M\$ en raison de la baisse de la marge bénéficiaire brute et de la hausse des frais de personnel d'une période à l'autre.

Au 30 juin 2018, le carnet de commandes du secteur des infrastructures s'établissait à 3 968 M\$, en hausse de 1 934 M\$ par rapport à 2 034 M\$ un an plus tôt. L'augmentation la plus importante a été enregistrée dans le secteur des projets d'envergure (1 794 M\$), la société ayant obtenu plusieurs projets pluriannuels d'envergure au premier semestre de 2018, notamment les travaux de génie civil menés à la centrale et aux déversoirs du barrage du site C (le « site C »), le projet de réseau de transport léger sur rail du Réseau express métropolitain de Montréal (le « REM de Montréal ») et le projet de transport léger sur rail de Finch West. Le carnet de commandes lié aux activités de transport a également pris de l'ampleur (139 M\$), principalement en ce qui a trait aux projets de construction de routes et de fondations. Les nouveaux contrats ont totalisé 1 874 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et 2 425 M\$ pour le premier semestre de 2018, contre 160 M\$ et 754 M\$, respectivement, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Comme il est précisé sous la rubrique « Faits saillants financiers consolidés », la valeur des travaux futurs du secteur des infrastructures devant être exécutés aux termes de contrats à une date donnée est plus importante que celle du carnet de commandes présenté.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Faits saillants financiers

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Produits des activités ordinaires	420,1 \$	441,7 \$	801,2 \$	972,4 \$
Marge brute	32,1 \$	36,8 \$	72,0 \$	86,1 \$
BAIIA ajusté	14,1 \$	18,9 \$	36,3 \$	49,8 \$
Résultat d'exploitation	1,3 \$	7,6 \$	8,9 \$	22,9 \$
Marge bénéficiaire brute	7,6 %	8,3 %	9,0 %	8,9 %
Marge du BAIIA ajusté	3,3 %	4,3 %	4,5 %	5,1 %
Marge d'exploitation	0,3 %	1,7 %	1,1 %	2,4 %
Carnet de commandes			2 454 \$	2 317 \$

À 420 M\$, les produits des activités ordinaires du secteur des activités industrielles pour le deuxième trimestre de 2018 ont été inférieurs de 22 M\$, ou 5 %, à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, la plus forte baisse ayant été enregistrée dans le secteur des centrales nucléaires (33 M\$). Les produits des activités ordinaires ont également reculé (12 M\$) dans le secteur des activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles, en raison surtout d'une baisse du nombre de chantiers de construction dans l'Ouest canadien. Ces reculs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des produits tirés des services publics (23 M\$) qui a découlé principalement de l'accroissement des activités liées aux projets de distribution de gaz et d'électricité dans l'est du Canada.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, les produits des activités ordinaires du secteur des activités industrielles se sont établis à 801 M\$, en baisse de 171 M\$, ou 18 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Tout comme pour le deuxième trimestre de 2018, les produits ont diminué dans le secteur des centrales nucléaires (98 M\$) et des activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles (87 M\$), facteur qui a été contrebalancé en partie par la hausse des produits tirés des services publics (15 M\$). Pour le

trimestre et le semestre clos le 30 juin 2018, la réduction des activités dans le secteur des centrales nucléaires résulte d'un ralentissement à la centrale nucléaire de Darlington, en Ontario, où un certain nombre de projets connexes au projet de remise à neuf du réacteur principal actuellement mené par Aecon ont été achevés. Ce ralentissement sera suivi d'une reprise des activités au cours des prochains trimestres grâce aux contrats récemment obtenus par la société à la centrale nucléaire de Bruce Power, en Ontario.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2018, le résultat d'exploitation de 1,3 M\$ a été inférieur de 6,3 M\$ à celui de 7,6 M\$ comptabilisé pour le deuxième trimestre de 2017. Il a diminué de 3,4 M\$ dans le secteur des centrales nucléaires en raison de la baisse des volumes, de 1,5 M\$ dans le secteur des activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles en raison de la baisse des volumes et de la marge bénéficiaire brute, et de 1,4 M\$ dans le secteur des services publics en raison de la diminution de la marge bénéficiaire brute.

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, le résultat d'exploitation s'est établi à 8,9 M\$, en baisse de 14,0 M\$ comparativement à celui de 22,9 M\$ inscrit pour le premier semestre de 2017. Il a diminué de 11,1 M\$ dans le secteur des centrales nucléaires et de 3,9 M\$ dans le secteur des activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles en raison des mêmes facteurs que ceux qui ont influé sur le résultat d'exploitation du deuxième trimestre mentionnés plus haut. Le résultat d'exploitation s'est accru de 0,9 M\$ dans le secteur des services publics, soutenu par la hausse des volumes du premier semestre.

Au 30 juin 2018, le carnet de commandes totalisait 2 454 M\$, soit 137 M\$ de plus que celui de la période correspondante de 2017, du fait de l'augmentation du volume d'activités pour les centrales nucléaires (61 M\$), les activités de construction et de fabrication industrielles conventionnelles (41 M\$) et les services publics (36 M\$). Les nouveaux contrats totalisant 695 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et 1 043 M\$ pour le premier semestre de 2018 ont été supérieurs de 175 M\$ et de 285 M\$, respectivement, à ceux des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Comme il est précisé sous la rubrique « Faits saillants financiers consolidés », la valeur des travaux futurs du secteur des activités industrielles devant être exécutés aux termes de contrats à une date donnée est plus importante que celle du carnet de commandes présenté.

CONCESSIONS

Faits saillants financiers

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2018	2017	2018	2017
Produits des activités ordinaires	52,6 \$	37,3 \$	83,9 \$	73,9 \$
Marge brute	15,2 \$	12,4 \$	22,0 \$	13,6 \$
Produits tirés de projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	1,4 \$	1,0 \$	2,8 \$	2,0 \$
BAIIA ajusté	19,2 \$	15,4 \$	29,2 \$	19,1 \$
Résultat d'exploitation	8,5 \$	4,4 \$	11,5 \$	3,7 \$
Carnet de commandes			21 \$	14 \$

Aecon détient une participation exclusive dans Bermuda Skyport Corporation Limited (« Skyport »), le concessionnaire chargé des activités d'exploitation, d'entretien et de commercialisation de l'aéroport international des Bermudes et l'entité qui pilotera et coordonnera l'exécution du projet de réaménagement de l'aéroport aux termes d'un contrat de concession de 30 ans. La participation d'Aecon dans Skyport est consolidée et donc comptabilisée dans les états financiers consolidés de manière à ce que les actifs, les passifs, les produits des activités ordinaires et les charges de Skyport soient présentés poste par poste. La participation d'Aecon dans les concessions liées au projet de transport léger sur rail d'Eglinton Crosstown, au projet de transport léger sur rail de Finch West et au projet de transport léger sur rail de la région de Waterloo s'inscrit toutefois dans le cadre de coentreprises dont les résultats sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Les produits des activités ordinaires du secteur des concessions se sont établis à 53 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et à 84 M\$ pour le premier semestre de 2018, en hausse respectivement de 15 M\$ et de 10 M\$ par rapport à ceux des périodes correspondantes de 2017. Cette hausse est essentiellement attribuable au projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes, qui a été attribué à la société vers la fin du premier trimestre de 2017. Le montant inscrit au titre des produits de Skyport pour le deuxième trimestre et le premier semestre de 2018 tient compte de produits de 30 M\$ et de 48 M\$ tirés du secteur de la construction, qui ont été éliminés lors de la consolidation à titre de produits intersectoriels.

Le résultat d'exploitation de 8,5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2018 et le résultat d'exploitation de 11,5 M\$ pour le premier semestre de 2018 sont supérieurs respectivement de 4,1 M\$ et de 7,8 M\$ à ceux des périodes correspondantes l'exercice précédent, ce qui s'explique avant tout par le surcroît d'activité occasionné par le projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes.

Sauf pour ce qui est des activités d'exploitation et d'entretien réalisées en vertu de contrats pour les cinq prochaines années qui peuvent être aisément quantifiées, Aecon ne fait pas entrer dans le calcul du carnet de commandes présenté les produits qu'elle estime pouvoir tirer des contrats de concession. Bien qu'Aecon compte tirer des produits de ses concessions dans l'avenir, aucun carnet de commandes lié aux concessions autre que celui qui touche à ces activités d'exploitation et d'entretien n'est présenté.

Données financières trimestrielles

Les données financières trimestrielles des huit derniers trimestres sont présentées dans le tableau suivant :

En millions de dollars (sauf les données par action)

	2018		2017				2016	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits des activités ordinaires	754,8 \$	543,3 \$	685,0 \$	759,7 \$	686,2 \$	674,9 \$	845,1 \$	838,1 \$
BAIIA ajusté	41,4	3,7	58,0	58,7	33,0	6,9	64,7	60,0
Résultat avant impôt sur le résultat	7,4	(27,1)	26,5	27,2	(0,6)	(22,3)	42,6	37,6
Résultat net	8,4	(19,2)	21,1	24,6	0,8	(18,3)	29,1	27,4
Résultat par action :								
De base	0,14	(0,32)	0,36	0,42	0,01	(0,32)	0,51	0,48
Dilué	0,13	(0,32)	0,33	0,37	0,01	(0,32)	0,43	0,42

Le résultat par action inscrit pour chaque trimestre a été établi à partir du nombre moyen pondéré d'actions émises et en circulation durant ce trimestre. Les titres dilutifs, qui augmentent le bénéfice par action ou qui diminuent la perte par action, sont exclus du calcul du résultat dilué par action. Toutefois, la somme des résultats par action trimestriels ne correspond pas forcément au total inscrit pour l'exercice en raison de l'incidence des titres dilutifs, tels que les débentures convertibles, et des actions émises pendant la période visée.

Le tableau qui suit présente le calcul du BAIIA ajusté pour les huit derniers trimestres :

En millions de dollars

	2018		2017				2016	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Résultat d'exploitation	12,8 \$	(22,2) \$	32,5 \$	33,1 \$	5,3 \$	(17,3) \$	47,9 \$	43,1 \$
Dotation aux amortissements	25,4	23,7	24,0	24,5	24,4	20,6	16,3	14,3
(Profit) perte à la vente d'actifs	(0,1)	(0,3)	(1,5)	(1,5)	0,2	1,1	(0,6)	(0,5)
Produits tirés de projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(2,2)	(0,8)	(2,2)	(3,2)	(2,1)	(0,9)	(8,1)	(2,1)
BAIIA tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	5,5	3,3	5,2	5,8	5,1	3,3	9,1	5,1
BAIIA ajusté	41,4 \$	3,7 \$	58,0 \$	58,7 \$	33,0 \$	6,9 \$	64,7 \$	60,0 \$

Le tableau qui suit présente le calcul du BAIIA tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence pour les huit derniers trimestres :

En millions de dollars

	2018		2017				2016	
Quote-part d'Aecon dans les projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ¹⁾	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Résultat d'exploitation	5,4 \$	3,2 \$	5,2 \$	5,7 \$	5,0 \$	3,2 \$	9,0 \$	5,0 \$
Dotation aux amortissements	0,1	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
BAIIA tiré des projets comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	5,5	3,3	5,2	5,8	5,1	3,3	9,1	5,1

1) Se reporter à la note 12, « Projets de construction comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence », des états financiers consolidés.

SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La participation d'Aecon dans des partenariats classés comme des entreprises communes est comptabilisée dans les états financiers consolidés en tenant compte de la quote-part de la société dans les actifs détenus conjointement, les passifs engagés conjointement ainsi que les produits et les charges découlant des entreprises communes.

La participation d'Aecon dans les partenariats classés comme des coentreprises et dans des projets sur lesquels elle exerce une influence notable, mais non un contrôle exclusif ou conjoint, est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du 30 juin 2018 pour plus de précisions à cet égard.

Durant le trimestre, la société a déposé une demande introductive d'instance auprès de la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan (la « Cour ») contre K+S Potash Canada (« KSPC »), laquelle a déposé à son tour une demande introductive d'instance auprès de la Cour contre la société. Les deux poursuites en justice concernent le projet d'exploitation de la mine Legacy, à Bethune, en Saskatchewan. La société réclame le versement de 180 M\$ au titre des sommes impayées en vertu d'ententes conclues avec KSPC relativement au projet et d'environ 14 M\$ en dommages-intérêts. La société avait comptabilisé des produits non facturés et des créances clients de 133 M\$ au 30 juin 2018. Ce montant a été contrebalancé dans une certaine mesure par la comptabilisation de fournisseurs et autres créditeurs de 45 M\$ au titre des paiements qu'elle pourrait devoir verser à des tiers en attendant le règlement de la poursuite en justice contre KSPC. Celle-ci demande qu'il soit ordonné à la société de lui rembourser un montant d'environ 195 M\$ ayant déjà été versé à la société aux termes des ententes. La société croit que sa demande sera accueillie et que celle de KSPC est dénuée de fondement. Ces poursuites pourraient ne pas être réglées avant plusieurs années. La société ne s'attend pas à ce que leur règlement ait une incidence importante sur sa situation financière.

Trésorerie et solde de la dette

Les soldes de trésorerie se présentaient comme suit au 30 juin 2018 et au 31 décembre 2017 :

(en millions de dollars)		30 juin 2018		
		Soldes, exclusion faite des entreprises communes	Entreprises communes	Total consolidé
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1)	28 \$	405 \$	433 \$
Liquidités soumises à restrictions	2)	260	-	260
Dette bancaire	3)	(15)	-	(15)
		31 décembre 2017		
		Soldes, exclusion faite des entreprises communes	Entreprises communes	Total consolidé
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1)	19 \$	286 \$	305 \$
Liquidités soumises à restrictions	2)	280	-	280
Dette bancaire	3)	(18)	-	(18)

- 1) La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts dans des comptes bancaires des entreprises communes auxquels Aecon n'a pas directement accès.
- 2) Les liquidités soumises à restrictions représentent des liquidités détenues par Bermuda Skyport Corporation Limited.
- 3) La dette bancaire correspond aux emprunts sur la facilité de crédit renouvelable d'Aecon.

La dette à long terme avec recours totalisait 290,1 M\$ au 30 juin 2018, en comparaison de 304,2 M\$ au 31 décembre 2017, et se ventilait comme suit :

(en millions de dollars)		
	30 juin 2018	31 décembre 2017
Partie courante de la dette à long terme – avec recours	41,2 \$	44,5 \$
Partie courante des débentures convertibles	167,1	168,5
Dette à long terme – avec recours	81,8	91,2
Total de la dette à long terme	290,1 \$	304,2 \$
Dette à long terme liée aux projets – sans recours	370,4 \$	352,9 \$

La diminution nette de 14,1 M\$ du total de la dette à long terme est attribuable à une baisse de 12,7 M\$ des contrats de location-financement et des emprunts pour du matériel au premier semestre de 2018, ainsi qu'à une baisse de 1,4 M\$ des débentures convertibles résultant essentiellement de la conversion de débentures d'une valeur nominale de 3,3 M\$ en actions ordinaires.

L'augmentation de 17,5 M\$ de la dette sans recours liée aux projets servant à financer le projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes découle de l'incidence des variations des taux de change enregistrées depuis le 31 décembre 2017.

Le 27 novembre 2013, la société a procédé à l'émission de 172,5 M\$ de débentures convertibles subordonnées non garanties venant à échéance le 31 décembre 2018. Les débentures convertibles de 2018 portent intérêt à un taux de 5,50 %, les intérêts étant payables deux fois l'an. Au gré du porteur, les débentures convertibles de 2018 peuvent être converties en actions ordinaires de la société en tout temps jusqu'à leur date d'échéance, à un prix de conversion de 19,45 \$ par action ordinaire, sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances. À compter du 31 décembre 2017 et jusqu'à la date d'échéance, la société peut rembourser à son gré les débentures convertibles de 2018 en totalité ou en partie à la valeur nominale, plus les intérêts courus non versés. Au 30 juin 2018, la valeur nominale des débentures convertibles de 2018 en cours s'établissait à 169,0 M\$. La société étudie actuellement les solutions qui s'offrent à elle en matière de refinancement des débentures, que ce soit par l'utilisation de débentures d'un montant comparable ou le recours à sa facilité de crédit actuelle, ou une combinaison des deux. Cette solution doit être mise en œuvre avant le 31 décembre 2018.

La situation de trésorerie d'Aecon et ses sources de financement sont jugées suffisantes pour financer ses activités d'exploitation et ses besoins de fonds de roulement dans un avenir prévisible. La situation de trésorerie d'Aecon est renforcée par sa capacité à effectuer des prélèvements sur sa facilité de crédit renouvelable engagée de 500 M\$, dont une tranche de 409 M\$ était inutilisée en date du 30 juin 2018. Combiné à une facilité de lettres de crédit de 700 M\$ consentie par Exportation et développement Canada (« EDC »), le total des facilités de crédit engagées permettant de répondre aux besoins en fonds de roulement et en lettres de crédit d'Aecon s'établit à 1 200 M\$. Au 30 juin 2018, Aecon respectait toutes les clauses financières restrictives associées à sa facilité de crédit.

Au cours du premier trimestre de 2018, le conseil d'administration d'Aecon a approuvé le versement de dividendes annuels de 0,50 \$ par action, soit le même montant que pour l'exercice précédent, qui seront payés en quatre versements trimestriels de 0,125 \$ par action. Le premier versement trimestriel de dividendes de 0,125 \$ par action a été effectué le 2 avril 2018.

Sommaire des flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Flux de trésorerie consolidés	
	Semestres clos les	
	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	206,5 \$	(17,4) \$
Activités d'investissement	(37,7)	(399,9)
Activités de financement	(39,7)	464,2
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	129,1	46,9
Incidence du change sur les soldes de trésorerie	(1,1)	(0,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie – à l'ouverture de la période	304,9	231,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie – à la clôture de la période	432,9 \$	277,9 \$

Au Canada, le secteur de la construction est de nature saisonnière pour les sociétés comme Aecon, qui réalisent une importante part de leurs travaux à l'extérieur, surtout les travaux routiers et les travaux liés aux services publics. Plus de travaux sont donc effectués durant les mois d'été et d'automne que durant les mois d'hiver et du début du printemps. Ainsi, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation d'Aecon suivent un schéma saisonnier, les soldes de trésorerie étant à leur plancher en mi-exercice, puisque les investissements dans le fonds de roulement augmentent. En raison de ce schéma saisonnier, les soldes de trésorerie sont habituellement à leur sommet vers la fin de l'exercice ou durant le premier trimestre de l'exercice.

Activités d'exploitation

Des entrées de fonds liées aux activités d'exploitation de 207 M\$ ont été inscrites pour le premier semestre de 2018, en comparaison de sorties de fonds de 17 M\$ pour la période correspondante de 2017. La hausse de 224 M\$ des entrées de fonds d'une période à l'autre est principalement attribuable à la diminution des investissements dans le fonds de roulement qui a découlé principalement de la hausse des produits différés.

Activités d'investissement

Pour le premier semestre de 2018, les activités d'investissement ont donné lieu à des sorties de fonds de 38 M\$, en comparaison de 400 M\$ pour la période correspondante de 2017. Une tranche de 46 M\$ des sorties de fonds inscrites pour le premier semestre de 2018 a trait aux dépenses engagées par Skyport pour la construction de la nouvelle aérogare de l'aéroport international des Bermudes (augmentation de 46 M\$ des droits de concession), ce qui a été contrebalancé par une diminution de 33 M\$ du solde des liquidités soumises à restrictions détenues par Skyport. En comparaison, une tranche de 77 M\$ des sorties de fonds inscrites pour la période correspondante de 2017 avait trait aux dépenses engagées par Skyport dans des travaux de construction, tandis qu'une tranche de 310 M\$ était liée à une augmentation du solde des liquidités soumises à des restrictions de Skyport. De plus, des flux de trésorerie de 13 M\$ ont été affectés au financement des dépenses d'investissement en immobilisations corporelles et incorporelles (déduction faite des sorties) pendant le premier semestre de 2018, en comparaison d'un montant de 14 M\$ pendant le premier semestre de 2017. Les sorties de fonds inscrites pour le premier semestre de 2018 tiennent également compte d'une augmentation de 12 M\$ des actifs financiers à long terme.

Durant le premier semestre de 2018, Aecon a acquis, par des achats ou des contrats de location-financement, des immobilisations corporelles totalisant 26 M\$. La majeure partie des dépenses d'investissement a été engagée pour l'achat de matériel et d'outillage de construction dans le cours normal des activités au sein des secteurs des infrastructures et des activités industrielles. Au premier semestre de 2017, les dépenses d'investissement en immobilisations corporelles avaient totalisé 28 M\$.

Activités de financement

Pour le premier semestre de 2018, la société a inscrit des sorties de fonds liées aux activités de financement de 40 M\$, en comparaison d'entrées de fonds de 464 M\$ pour la période correspondante de 2017. Les entrées de fonds liées aux activités de financement inscrites pour le premier semestre de 2017 s'expliquaient en partie par l'obtention d'un financement sans recours d'un montant de 374 M\$ aux fins du projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes, tandis qu'aucun financement supplémentaire n'a été obtenu au premier semestre de 2018 aux fins de ce projet de réaménagement. D'autres titres de créance à long terme totalisant 1 M\$ ont été émis au premier semestre de 2018, en comparaison de titres de créance à long terme totalisant 3 M\$ à la période correspondante de 2017. Des remboursements d'une valeur de 24 M\$ ont été effectués sur d'autres titres de créance à long terme au premier semestre de 2018, soit le même montant qu'à la période correspondante de 2017. La majeure partie de ces remboursements se rapporte aux ententes de financement de matériel. De plus, pour le premier semestre de 2018, la diminution de la dette bancaire associée aux emprunts sur la facilité de crédit renouvelable de la société s'est établie à 3 M\$, comparativement à l'augmentation de 123 M\$ pour la période correspondante de 2017. La société a procédé à un versement de dividendes de 15 M\$ au premier semestre de 2018, comparativement à 14 M\$ à la période correspondante de 2017. Elle a également comptabilisé des entrées de fonds de 1 M\$ découlant de l'exercice d'options au premier semestre de 2018, en comparaison d'entrées de fonds de 2 M\$ au premier semestre de 2017.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

La note 6 des états financiers consolidés résumés intermédiaires d'Aecon datés du 30 juin 2018 décrit les nouvelles normes comptables IFRS, qui sont entrées en vigueur pour la société le 1^{er} janvier 2018. La note 7 décrit les normes et interprétations IFRS qui ont été publiées, mais qui n'étaient pas encore en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a pas eu d'incidence importante sur le résultat net, sur le résultat global ni sur le résultat par action du premier semestre de 2018.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances, de concert avec la direction, ont conçu des contrôles et procédures de communication de l'information pour obtenir l'assurance raisonnable que l'information significative relative à la société, y compris ses filiales consolidées, leur était communiquée par d'autres personnes et est enregistrée, traitée, résumée et déclarée dans les délais prévus par les lois sur les valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef des finances, de concert avec la direction, ont également conçu des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour obtenir l'assurance raisonnable que l'information financière était fiable et que les états financiers destinés à la publication étaient établis conformément aux PCGR. En ce qui a trait à la conception de ces contrôles, il convient de noter que tout système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, quelle que soit la qualité de sa conception, comporte des limites inhérentes. Par conséquent, tous les systèmes de

contrôle interne, même ceux jugés efficaces, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable en ce qui a trait à la préparation et à la présentation des états financiers, et pourraient ne pas prévenir ou déceler des inexactitudes attribuables à des erreurs ou à des fraudes.

Changements touchant les contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'est survenu, au cours de la période débutant le 1^{er} avril 2018 et se terminant le 30 juin 2018, aucun changement touchant les contrôles internes de la société à l'égard de l'information financière qui ait eu, ou dont on pourrait raisonnablement s'attendre à ce qu'il ait, une incidence importante sur les contrôles internes de la société à l'égard de l'information financière.

Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2017, la société avait contracté des engagements totalisant 362 M\$ à l'égard de matériel et de locaux détenus en vertu de contrats de location simple requérant des paiements minimaux, ainsi qu'à l'égard de ses obligations de remboursement du capital sur la dette à long terme et des débentures convertibles. Aucun changement important n'a été apporté depuis le 31 décembre 2017.

Au 30 juin 2018, Aecon avait l'obligation contractuelle de terminer des projets de construction en cours. La valeur des produits devant être tirés de ces contrats s'élevait à 6 443 M\$.

Des renseignements supplémentaires sur les obligations contractuelles sont présentés dans le rapport annuel 2017 de la société.

Arrangements non comptabilisés

Les régimes de retraite à prestations définies d'Aecon accusaient un déficit combiné de 1,2 M\$ au 30 juin 2018 (1,2 M\$ au 31 décembre 2017). Les obligations au titre des prestations définies et les coûts des prestations fluctueront en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles, de la participation au régime, des dispositions du régime et des règles législatives ainsi que des gains ou des pertes actuariels futurs. On ne connaît toutefois pas l'ampleur de ces fluctuations pour le moment. Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi dans les hypothèses entraînera des profits ou des pertes qui seront révélés dans le cadre d'évaluations comptables futures. Se reporter au rapport annuel 2017 de la société pour obtenir plus de précisions sur les régimes à prestations définies d'Aecon.

Des renseignements supplémentaires sur les éventualités et les garanties sont fournis dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires du 30 juin 2018 et dans le rapport annuel 2017.

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative n'a été conclue avec des parties liées au cours du premier semestre de 2018.

Estimations et jugements comptables critiques

Le lecteur est invité à se reporter à la description complète des estimations comptables critiques présentées à la note 4 des états financiers consolidés résumés intermédiaires du 30 juin 2018.

FACTEURS DE RISQUE

Le lecteur est invité à se reporter à la description des facteurs de risque fournie dans la notice annuelle datée du 27 mars 2018 de la société, qui peut être consultée sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation futurs de la société et pourraient faire en sorte que les événements réels diffèrent considérablement de ceux qui sont indiqués dans les énoncés prospectifs relatifs à la société. Ces risques, incertitudes et méthodes de gestion des risques, que la direction passe en revue chaque trimestre, n'ont pas été modifiés de manière notable depuis le 27 mars 2018.

Information sur les actions en circulation

Aecon est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires. Le tableau qui suit présente les renseignements complets relatifs aux actions ordinaires en circulation et aux titres convertibles en actions ordinaires.

En milliers de dollars (sauf les nombres d'actions)	
	<u>26 juillet 2018</u>
Nombre d'actions ordinaires en circulation	59 752 009
Titres en circulation échangeables contre des actions ordinaires ou convertibles en actions ordinaires :	
Montant du capital des débentures convertibles en circulation (se reporter à la note 19 des états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2018)	175 626 \$
Nombre d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion de débentures convertibles	8 690 077
Augmentation du capital libéré à la conversion de débentures convertibles	175 626 \$

PERSPECTIVES

Le carnet de commandes d'Aecon a atteint un niveau record de 6,4 G\$ à la fin du deuxième trimestre, surpassant ainsi le record trimestriel antérieur de 4,9 G\$ établi au deuxième trimestre de 2016 et le niveau enviable de 4,3 G\$ enregistré au début de l'exercice. La hausse de 52 % enregistrée depuis le début de l'exercice fait suite à l'obtention d'un certain nombre de projets d'envergure au cours de la première moitié de l'exercice dans le secteur des infrastructures et le secteur des activités industrielles. Cette augmentation marquée des commandes devrait générer une forte croissance des produits des activités ordinaires et du BAIIA ajusté au cours de la deuxième moitié de 2018 et en 2019, à mesure que ces nouveaux projets démarreront.

L'augmentation des investissements dans les infrastructures par tous les ordres de gouvernement au Canada, de même que les excellentes occasions d'affaires qu'offrent les secteurs de l'énergie, notamment de l'énergie nucléaire, des services publics et des oléoducs, s'allient pour mettre en valeur les forces d'Aecon, et lui ont permis de remporter un certain nombre d'appels d'offres récents tout en continuant à mener de front plusieurs projets d'envergure. Au cours des six premiers mois de 2018, le carnet de commandes du secteur des infrastructures de la société a enregistré une hausse importante; en effet, un consortium dans lequel Aecon détient une participation de 30 % a décroché le projet du site C en Colombie-Britannique, d'une valeur de 1,6 G\$, Aecon (participation de 24 %) et ses coentrepreneurs ont été sélectionnés pour la réalisation du projet de 5,0 G\$ du REM de Montréal, et un consortium dont Aecon détient 33,3 % des parts s'est vu accorder le projet de 1,2 G\$ de transport léger sur rail de Finch West à Toronto. Après la clôture du trimestre, Aecon a aussi décroché un contrat de 248 M\$ en vue du réaménagement de la section 1 de l'autoroute F.G. Gardiner. Au cours de la première moitié de 2018, le secteur des activités industrielles, dans le cadre d'une coentreprise détenue à parts égales par Aecon et par Robert B. Somerville Co. Ltd., a décroché un contrat d'une valeur de 282 M\$ d'Enbridge Pipelines Inc. pour la construction des tronçons 8 et 9 prévus pour la phase II du remplacement de sa canalisation 3, au Manitoba, et une coentreprise dans laquelle Aecon détient une participation de 40 % a obtenu un contrat de 475 M\$ de Bruce Power prévoyant le remplacement des conduites d'alimentation et des canaux de combustible de l'unité 6 de la centrale nucléaire de Bruce à Kincardine, en Ontario. Cette dernière coentreprise a également signé une entente de fournisseur privilégié avec Bruce Power dans le cadre de laquelle la société pourrait se voir attribuer des contrats similaires pour les cinq unités à venir.

Le carnet de commandes du secteur des infrastructures se chiffrait à 3 968 M\$ à la clôture du deuxième trimestre de 2018, comparativement à 2 034 M\$ un an plus tôt. À l'heure actuelle, les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux investissent massivement dans les infrastructures afin de rattraper les retards importants du Canada à ce chapitre, et Aecon est bien placée pour soumissionner avantageusement, décrocher des contrats et assurer l'exécution de ce type de projets d'envergure. Les appels d'offres sont toujours nombreux, et la société croit être en mesure de tirer profit de cette conjoncture favorable, comme le démontrent d'ailleurs les contrats qu'elle a décrochés récemment, lesquels alimenteront la croissance de son secteur des infrastructures en 2018 et au fil des années suivantes.

Le carnet de commandes du secteur des activités industrielles se chiffrait à 2 454 M\$ à la fin du deuxième trimestre de 2018, comparativement à 2 317 M\$ un an plus tôt. Aecon prévoit une hausse de la demande continue de remise en état de centrales nucléaires, de services publics, d'oléoducs et d'activités d'extraction sous contrat en 2018. Les capacités de la société dans le secteur de la remise en état de centrales nucléaires, combinées aux contrats attribués à ce jour, de même qu'aux projets en cours de remise en état des centrales de Bruce Power, sur 15 ans, et d'Ontario Power Generation, sur 10 ans, assureront à Aecon une croissance à long terme dans le secteur de l'énergie nucléaire. Les capacités d'Aecon dans le secteur des services publics font toujours partie des forces

qui devraient lui permettre d'enregistrer une croissance à la faveur de la hausse de la demande de services publics, d'oléoducs et de travaux dans le secteur de l'énergie. Les prix des produits de base et du pétrole, bien qu'ils soient en hausse, n'ont pas atteint des niveaux suffisants pour alimenter la relance de nouveaux projets d'exploitation pétrolière ou minière d'envergure. Par conséquent, nous estimons que les produits que la société tirera de ses activités traditionnelles de fabrication industrielle et de ses travaux sur les chantiers en 2018 devraient être semblables à ceux de 2017. Les activités d'extraction sous contrat, générant principalement des produits récurrents qui dépassent constamment les commandes inscrites au carnet pour le secteur, devraient enregistrer une croissance en 2018 à la faveur du démarrage de l'exploitation d'un nouveau site au cours de l'exercice.

Le groupe des concessions continue d'agir comme partenaire avec d'autres secteurs afin de tirer profit des nombreuses occasions d'affaires dans le domaine des partenariats public-privé au pays, en plus de prendre part activement à plusieurs projets d'infrastructures à grande échelle nécessitant l'apport de financement privé. Le secteur agit également à titre de concessionnaire pour les projets de systèmes légers sur rail de Finch West, de Waterloo et d'Eglinton Crosstown, de même que pour le projet de réaménagement de l'aéroport international des Bermudes.

Dans l'ensemble, les perspectives iront en se bonifiant pour 2018 et 2019. Notre carnet de commandes actuel et les excellentes occasions à venir devraient nous permettre d'accroître encore davantage notre carnet de commandes et de soutenir nos objectifs de croissance des produits et de la marge du BAIIA ajusté.

Comme d'habitude, les résultats de la deuxième moitié de l'année 2018 devraient être supérieurs à ceux de la première, en raison de la nature saisonnière des activités d'Aecon et du démarrage des projets récemment remportés. Les dépenses d'investissement de la société devraient demeurer relativement aux mêmes niveaux qu'en 2017.